

TARIFS DROITS DE VOIRIE 2018

Forfait ouverture et suivi de dossier : 33€/an

Attention : toute période commencée est due en totalité

	TARIF UNITAIRE en Euros 2018
A. OCCUPATION TEMPORAIRE DU SOL :	
1. Dépôt de matériaux divers par m ² /semaine	4,59
2. mise en place d' échafaudages par ml/semaine par ml/mois	4,59 12,26
3. Dépôt d'une benne, conteneurs par unité/jour par unité/semaine	9,18 53,53
4. Bulle de vente (par m ² /mois)	26,25
5. Engins de levage, Grue mobile par unité/jour	630,00
6. Baraques, roulottes, wc chimiques (par unité/semaine)	23,05
7. Occupation temporaire du domaine public clôturée par une palissade de chantier (sans publicité), place de stationnement, blocs béton...	22,37* (voir ci-dessous)
8. Cirques, forains et manèges <100m ² emplacement/jour <100m ² emplacement/mois >100m ² emplacement/jour >100m ² emplacement/mois	52,50 1260,00 210,00 3675,00
B. OCCUPATION DU SUR SOL :	
1. Marquises, auvents, stores et paravents (unité par an)	22,00
2. Enseignes et pré-enseignes (parallèles à la chaussée) s < ou = 7 m ² par m ² / an	79,46
3. Enseignes et pré-enseignes (perpendiculaires) s < ou = 7 m ² / an	119,20
C. DROITS DE STATIONNEMENT	
1. Panneaux mobiles, mobiliers de fléchage, chevalets publicitaires (autres)	17,54
2. Distributions diverses: rotissoires, appareils distribution (friandises, journaux, ...) par unité/an	29,23
3. Terrasses non closes par m ² /an	21,00
4. Etalages par m ² /an	43,80
5. Stationnement des véhicules marchands liés à un commerce fixe par véhicule/an véhicule léger véhicule deux roues	730,13 29,17
6. Stationnement marchand ambulant/Food truck <i>Forfait journalier</i>	10,50
Si demande raccordement électrique selon disponibilité (en supplément par jour)	5,25
D. REDEVANCES DIVERSES D'UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC	
1. Terrasses fermées ou délimitées par des balustres et terrasses occupées par un commerce annexe par m ² /an Si demande de raccordement électrique selon disponibilité (en supplément par an)	45,87 630,00
2. Tournage de films unité/jour	525,00
3. Emplacement pour véhicules de transports de fonds (TDF) emplacement sur zone de stationnement payant/an emplacement sur zone de stationnement non payant/an	840,00 gratuité
<p>* Les droits sont fonction des m² au sol du domaine public occupé : jusqu'à 30 m² : tarif annuel en cours par m² et par mois par m² entre 31 m² et 100 m² / application d'un coefficient de 0,5 par m² au-delà de 101 m² / application d'un coefficient de 0,25</p> <p>* et de la durée d'occupation : de 0 à 3 mois : coefficient 1 par mois entre le 4ème et le 12ème mois : coefficient 0,8</p>	